

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE MOPTI
SECRETARIAT GENERAL

BP : 122 TEL/FAX : +223 21 43 03 49
E-mail : cra.cramopti@yahoo.fr

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Programme d'Appui au Secteur Agricole au Mali (PASAM), initié par le Gouvernement du Mali et le Royaume du Danemark, intervient dans les cercles de Bandiagara, Douentza, Ténenkou et Youwarou. La première phase du programme d'une durée de cinq (5) ans doit couvrir la période 2008 – 2012. Intervenant dans les quatre (4) cercles les plus pauvres de la région de Mopti, le PASAM mettra un accent particulier au développement du secteur agricole afin de réduire la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire.

Le Programme comprend trois composantes principales : Développement Institutionnel (A) – Infrastructures rurales (B) - Développement local (C).

L'objet de cet avis de recrutement concerne essentiellement la mise en œuvre de la composante Développement Local du PASAM.

La composante Développement Local du PASAM appuiera trois (3) types d'actions dans la région de Mopti :

- Un soutien aux exploitants agricoles et aux organisations socioprofessionnelles intervenant dans le domaine agricole au sens large ;
- Un appui à la gestion concertée et durable des ressources naturelles ;
- Un appui pour l'amélioration des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux et piscicoles et au développement de filières porteuses, de manière à participer activement au développement économique régional ;

En vue d'assurer la mise en œuvre de la composante Développement Local du PASAM, en plus de ses missions classiques de représentation et de structuration du monde rural, la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Mopti, lance cet avis pour le recrutement de quatre (04) agents de développement , communément appelés « animateurs/animateuses », spécialisés dans au moins un des domaines du secteur agro-sylvo-pastoral et piscicole. Il s'agit de production végétale, production et santé animale, pêche/pisciculture, eaux et forêts/environnement.

Description des tâches de l'animateur / l'animatrice:

L'animateur / l'animatrice assumera les tâches suivantes :

- Aider à l'émergence des organisations paysannes (OP) (susciter la création des OP) ;
- Appuyer le fonctionnement des centres d'alphabétisation ;
- Réaliser la monographie du village ;
- Réaliser le diagnostic des organisations paysannes ;
- Aider à identifier les problèmes des OP et les aider à la recherche des solutions ;

- Appuyer les OP dans l'identification de projets permettant de répondre aux problématiques posées ;
- Aider les OP, les porteurs de projets dans l'analyse et la définition des composantes des projets ;
- Identifier les besoins de formations spécifiques des OP ;
- Organiser des séances d'éducation coopérative ;
- Aider à l'identification et à la contractualisation avec les prestataires ;
- Participer au suivi et à l'évaluation des activités et projets des OP ;
- Assurer les tâches administratives de représentation de la chambre d'agriculture ;
- Fournir l'appui conseil aux élus locaux des chambres d'agriculture ;
- Elaborer et tenir le répertoire des OP ;
- Participer à la collecte des données pour la création et/ou la consolidation de la base de données sur les OP et les prestataires ;
- Animer les programmes de concertation avec les élus, les OP et autres partenaires ;
- Expliquer les stratégies et approches des programmes et projets dont la mise en œuvre implique la chambre d'agriculture ;
- Travailler en synergie avec les services techniques déconcentrés, les autres intervenants partenaires des producteurs dans la même zone.
- Elaborer un avant – projet de programme et de budget et suivre leur exécution ;
- Participer à l'élaboration des PETF et plan d'actions de la Chambre Régionale d'Agriculture.

Qualification :

Peuvent faire acte de candidature les hommes et les femmes répondant aux critères de qualification suivants :

- Etre titulaire du diplôme d'ingénieur dans l'une des disciplines suivantes : agriculture, élevage, environnement et pêche ;
- Etre âgé(e) d'au plus 40 ans ;
- Avoir au moins 2 ans d'expériences dans l'animation et l'accompagnement des activités de développement local ou communautaire ;
- Avoir des compétences avérées en communication avec des groupes mixtes, particulièrement avec les associations féminines, les groupements de producteurs, les jeunes ruraux, les élus et partenaires locaux ;
- Etre capable d'élaborer un programme d'activités et avoir une grande capacité d'écoute et un esprit de synthèse ;
- Etre apte à conduire une moto ;
- Etre capable de produire des rapports d'activités ;
- Etre capable de travailler en équipe et individuellement ;
- Etre capable de prendre des initiatives dans le cadre de la réussite des programmes et projets
- Comprendre au moins une langue du milieu (fulfulde, dogon, bozo, sonrhaï, bamanankan)
- Accepter de vivre en milieu rural ;
- Avoir des connaissances en informatique notamment sur les logiciels de traitement de texte (Word...) et tableur (Excel..).

Composition des dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature doivent comprendre : Une demande manuscrite timbrée, une lettre de motivation pour travailler à la chambre d'agriculture, un CV détaillé, un certificat de nationalité, un casier judiciaire de moins de 3 mois, une copie certifiée du diplôme.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 28 Juin 2010, au secrétariat de la Chambre Régionale d'Agriculture de Mopti.

Tests de recrutement :

Les tests de recrutement se dérouleront les 29 et 30 Juin à Mopti à la Chambre Régionale d'Agriculture.

N.B : La candidature des femmes est fortement encouragée.

Mopti, le 02 Juin 2010

PRESIDENT DE LA CRA DE MOPTI

Hamadoun YARANANGORE